



Croisée du Casino, sortie des usines Paillard, Yverdon 1960

Crédit et remerciements: Archives Yverdon-Revue, Alain et Jocelyne Martin



Bulletin d'Information N° 1 Août 2013

Editorial

Chers membres de Pro Vélo Yverdon, habitants d'Yverdon et environs, autorités et partenaires,

L'actualité du vélo à Yverdon est chargée, et l'activité de notre association n'y est pas pour rien. Depuis notre dernière Assemblée Générale et la soirée d'information sur AggloY en février, plusieurs dossiers ont bien avancé. C'est pourquoi nous avons voulu compiler dans ces quelques pages quelques nouvelles plus ou moins fraîches, d'autant plus qu'elles sont assez encourageantes. La ville du vélo qu'était Yverdon dans les années 1950 et qu'illustre la magnifique photo ci-dessus semble prête à refaire surface.

Benoist Guillard

Prix des villes cyclables 2013

De fin août à fin octobre, Pro Vélo Suisse effectue l'enquête des villes cyclables en ligne sur le site <http://www.villes-cyclables.ch/>. Allez visiter ce site et donner votre avis sur le réseau à Yverdon, les résultats d'une ville ne seront publiés que s'il y a plus de 150 répondants, et ils nous seraient précieux.



Cartographie des besoins cyclables

Un outil pour faire avancer le vélo

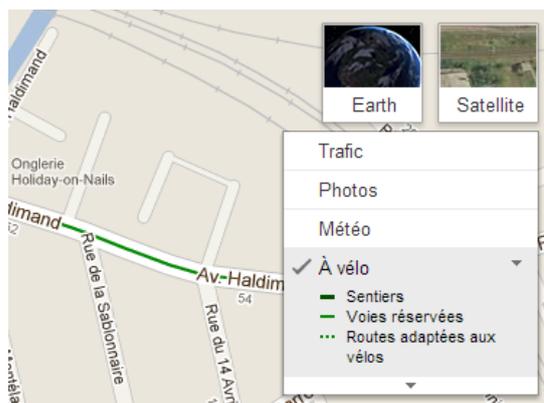
Depuis que la commission urbanisme a été créée, nous avons voulu trouver un outil permettant de documenter les demandes et les propositions de manière ouverte et flexible. Nous pouvons aujourd'hui dévoiler cet outil accessible en ligne sur Google Maps.

<http://goo.gl/maps/rYRV7>

Un inventaire des équipements

Depuis juillet 2012 en Suisse, le site Google Maps comprend des fonctionnalités pour repérer les routes adaptées aux vélos : bandes cyclables et pistes cyclables en site propre. Nous avons saisi sur ce site l'essentiel du réseau disponible à Yverdon et environs, ce qui permet d'avoir un référentiel disponible et utile à tous. En effet, Google Maps peut calculer les itinéraires à vélo séparément des ceux pour voitures ou piétons.

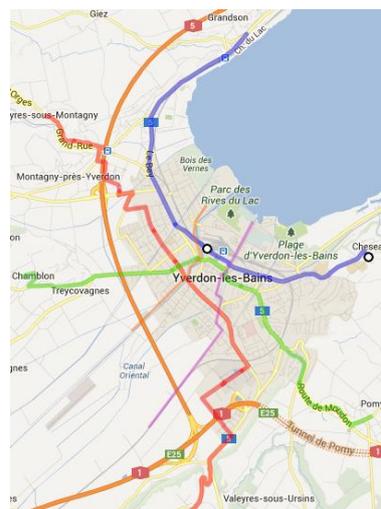
Pour y accéder, cliquer sur *A vélo* dans l'icône en haut à droite



Trois grands axes et deux axes secondaires

Comme il n'est pas possible d'aborder tous les problèmes avec la même priorité, les autorités nous ont proposé de travailler des axes de bout en bout. Nous avons donc défini trois grands axes qui traversent Yverdon et l'agglomération. Pour mieux communiquer auprès d'interlocuteurs qui ne sont pas toujours cyclistes, nous avons effectué des films sur les 3 grands axes.

- Grandson – Tuileries – Gare – Clendy – Cheseaux-Noréaz, en bleu sur la carte, <http://youtu.be/qRU9yzsrRpY>
- Valeyres-sous-Montagny – La Brinaz – En Chamard – Cheminet – Midi – Sallaz – Y-Parc – Gressy, en rouge sur la carte, <http://youtu.be/Xd5UE0qiXw>
- Chamblon – Treycovagnes – rue d'Orbe – Remparts – Plaine – Bains – Calamin – Pomy, en vert sur la carte, <http://youtu.be/J34iz0kn1Fc>



Ces trois axes correspondent bien au « réseau primaire fonctionnel » d'AggloY et de nombreuses mesures d'aménagements sont prévues. Nous insistons cependant sur quelques aspects :

- Nous demandons que la rue du Midi et ses prolongements soient inscrits au réseau primaire fonctionnel. En effet, ces rues relient deux pôles de développement : Chamard et Y-Parc ; plusieurs lieux d'études : CPNV, Léon-Michaud, Fontenay-Cheminet ; le centre historique et de nombreux quartiers d'habitation. La desserte en bus passe par la gare avec des changements et les itinéraires cyclables alternatifs sont compliqués. Au-delà de cette inscription, c'est un niveau prioritaire d'aménagement que nous visons : en supprimant de nombreuses places de stationnement il y a de la place pour créer des cheminements sûrs pour tous



- En ville d'Yverdon-les-Bains, la seule rue sur ces 3 axes qui n'ait pas au moins une bande cyclable est la chaussée de Treycovagnes - rue d'Orbe. Nous envisageons qu'une piste cyclable bidirectionnelle soit créée dans le prolongement de celle à créer route de Treycovagnes, et ce jusqu'à la rue des Bouleaux



- En l'attente de mesures plus importantes financées dans le programme d'agglomération et qui mettront longtemps à se déployer, de nombreux carrefours pourraient être améliorés avec des marquages au sol voire des panneaux. Nous demandons que la cadence de mise en œuvre des marquages s'accélère et que des réalisations dès 2014 permettent d'améliorer la continuité et la sécurité des itinéraires, malgré la réticence des services cantonaux sur les marquages rouges. De plus l'entretien des itinéraires vélos ne doit pas être délaissé.

2 axes secondaires le long de la Thièle et par le Valentin viennent compléter la carte.

Des fiches qui rempliraient un classeur

Sur chacun des trois itinéraires les endroits à améliorer feront l'objet de fiches détaillant la situation (avec un extrait de film), et les propositions d'améliorations à court terme (marquage) et à long terme (construction). Voici la légende



En rouge les endroits où les cyclistes perdent la priorité, surtout lorsque qu'une piste cyclable croise une rue transversale



En jaune les carrefours et resserrements dangereux sans perte de priorité : giratoires, ponts, passages sous voie



En bleu trois passages sous les voies CFF à créer : William-Barbey ou passage piétons-vélos à proximité, rue des Cygnes à rendre rapidement piétonne-cycliste sous les voies, ancienne route de Lausanne avec un passage à créer entre les Bains et les Champs-Lovats, et passage direct vers Chamard



En violet des photos qui nous ont été transmises sur des points à améliorer, en dehors des grands axes



En vert des aménagements que nous trouvons bien réalisés

Choix de déplacements des actifs motorisés

Confirmation du potentiel du vélo

Une récente étude de l'EPFL et de l'UNIGE s'est penchée sur les choix de modes de déplacements des actifs motorisés à Genève, Lausanne, Berne et dans l'agglomération d'Yverdon. Les données très approfondies recueillies par cette étude sont riches d'enseignements sur l'attractivité et la pratique des déplacements à vélo à Yverdon-les-Bains.

Plus de 70% des répondants ont un vélo, 83% en ont une opinion positive, beaucoup l'utilisent plus de 2-3 fois par mois : 54% pour tous les trajets, 25% pour se rendre au travail. Les Yverdonnois se distinguent des habitants de plus grandes villes en trouvant le vélo plus adéquat pour des trajets courants comme se rendre dans une salle de sport (77%), aller chez le médecin ou faire des démarches (73%), faire une excursion (68%) ou même faire des achats en ville (45%).

Les Yverdonnois sont donc des cyclistes, presque tout autant que des automobilistes. Dans la pratique croissante de la « multimodalité » relevée par l'étude, la pratique occasionnelle ou régulière du vélo a une part importante.

L'étude conclut qu'Yverdon-les-Bains devrait parier sur la mobilité douce pour les déplacements à l'intérieur de la ville. C'est en effet le choix de la raison. A l'heure où la croissance de l'agglomération et du trafic impose la recherche de solutions de mobilité nouvelles, il faut exploiter ce potentiel. Il est nécessaire de rendre ce moyen de transport plus attractif en s'attaquant aux motifs d'y renoncer.

D'après l'étude, les motifs de ne pas prendre le vélo les plus cités sont la météo (51%), le transport d'objet encombrants (30%), l'effort physique (26%) et la sécurité routière (23%).

Cette étude confirme les priorités de Pro Vélo Yverdon :

- S'il n'est pas possible de changer la météo du Nord Vaudois (à moins d'attendre les effets capricieux et à long terme du réchauffement climatique), il est possible d'améliorer les conditions de stationnement pour que le véhicule reste sec. La construction d'abris-vélos couverts doit être accélérée pour le stationnement public, et les nouveaux bâtiments doivent disposer de places de stationnement suffisantes, sécurisées et couvertes pour leurs occupants. L'entretien des voies vélo doit être rigoureux en tout temps (neige, feuilles).
- On ne transporte pas chaque jour des objets encombrants et pour ces quelques trajets le vélo n'est pas le plus adapté. Les sondés ont-ils voulu relever qu'il est presque suicidaire de se rendre dans certains commerces de périphérie ? Un accès sûr à Chamard doit être rendu possible.
- L'effort physique est relativement faible dans la grande partie de l'agglomération, mais des voies cyclables continues et une gestion appropriée des feux et des priorités sont nécessaires pour réduire le « Stop-and-Go » à énergie musculaire (et éviter de rester coincé entre les voitures à respirer les gaz d'échappement)
- La sécurité mérite une exigence très élevée. Ce n'est pas pour de jeunes actifs en pleine santé qu'il faut concevoir les itinéraires cyclables, mais en pensant aux plus jeunes et aux plus âgés d'entre nous. Si on peut faire du vélo de 7 à 77 ans, tout le monde sera content d'en faire. Il est possible d'améliorer sensiblement la sécurité et de créer des voies cyclables si on est prêt à prendre des places au stationnement automobile, particulièrement abondant selon la même étude. Les règles de conduite en présence de deux-roues doivent aussi faire l'objet de rappels fréquents et fermes de la part de la Police.

Le développement d'infrastructures était en attente depuis quelques années, et on peut le comprendre, d'une planification globale au niveau d'AggloY. Cette planification est maintenant bien avancée et une nouvelle phase d'investissements dans le réseau cyclable est possible et nécessaire. Ces investissements doivent être conséquents, à la mesure de l'enjeu, mais resteront toujours minimes comparés à d'autres postes de budget, et sont prometteurs de bon retours sur investissement. L'« archipel » échelonné de mesures d'AggloY ne sera complètement efficace que s'il est inscrit dans un schéma directeur de mobilité vélo, et complété par des aménagements légers (feux, marquages, panneaux, stationnements) visant à la continuité, à la sécurité, à la rapidité et à la visibilité du réseau cyclable.

Les co-financements sont assurés

Deux bonnes nouvelles en deux mois

Le 16 mai le Conseil d'Etat par la voix de Mme Nuria Gorrite, pour l'occasion à Yverdon-les-Bains, annonçait un plan d'investissement dans les aménagements cyclables en agglomération permettant de subventionner à 15% (20% pour les franchissements de routes, voies ferrées, voies d'eau, ...). Un premier crédit-cadre de 13.3 millions de francs est demandé au Grand Conseil, dont 2.06 millions disponibles pour les mesures d'AggloY.

Mesures en faveur du vélo dans les projets d'agglomération	Code ARE	Coût imputable selon ordonnance fédérale [mio CHF HT]		Subvention fédérale escomptée	Participation VD aux mesures vélo de compétence communale (crédit-cadre) [mio CHF HT]		
		Réf. 2005 IPCo 2005 126.4 [mio CHF]	Réf. 2012 IPCo 2012 136.5 [mio CHF]		Réf. 2005 IPCo 2005 126.4 [mio CHF]	Taux [%]	Réf. 2005 IPCo 2005 126.4 [mio CHF]
		AggloY	5938.000	12.22	13.19	1.94	
Réseaux mobilité douce (part vélos)	5938.041	1.56	1.68	0.59	15%	0.23	0.25
Franchissements (part vélos)	5938.041	1.68	1.81	0.54	20%	0.34	0.36
Stationnement pour vélos	5938.041	3.22	3.48	0.81	15%	0.48	0.52
Requalification routière en traversée de localité (part vélos)	5938.003 - 5938.011	5.76	6.22	(1)	15%	0.86	0.93

Le 26 juin la Confédération publiait le rapport de consultation sur le financement des infrastructures d'agglomération. Le financement pour AggloY au taux de 35% y est confirmé, ce qui représente 10.94 millions de francs de co-financement, dont 5.45 millions pour la mobilité douce.

Yverdon	Nouvelles liaisons assurant la continuité des itinéraires de mobilité douce le long des canaux	4.15	35%
Yverdon	Réseau mobilité douce à Chamard et franchissements de l'YSteC	2.12	35%
Yverdon	Aménagements de mobilité douce le long des canaux du Bey et de la Brinaz	5.05	35%
Yverdon	Aménagement du passage dénivelé du Buron et des liaisons correspondantes	1.50	35%
Yverdon	Réouverture du passage St-Roch	0.94	35%
Yverdon	MD Liste A	1.81	35%

Au total c'est donc à 50% voire 55% que les infrastructures cyclables pourront être co-financées dans le cadre de l'agglomération. Il reste évidemment un effort conséquent pour les communes de l'agglomération, mais ce gros coup de pouce devrait faire avancer les projets.

Stationnement cyclable

De la place pour stationner dans la rue ...



Un vaste programme de création d'abris-vélos à l'échelle de l'agglomération fait partie des mesures d'AggloY. Nous avons pu consulter le plan prévu en ville d'Yverdon-les-Bains et faire quelques propositions additionnelles (centres sportifs, garderies, couverts dans les écoles). Si tout avance comme prévu, c'est début de l'année 2014 près de 600 places de stationnements vélos couvertes qui commenceront à sortir de terre.

... et dans son immeuble

Depuis le mois de mars, Pro Vélo Yverdon par l'intermédiaire de la commission urbanisme surveille les mises à l'enquête pour les constructions de bâtiments neufs et de transformations importantes, pour s'assurer que le nombre de places pour stationner est conforme aux dispositions communales et cantonales en vigueur. Ceci a permis dans certains cas de faire évoluer le projet de construction. Certains promoteurs nous contactent maintenant avant de mettre leur projet à l'enquête publique. Par ailleurs une révision du règlement de stationnement à Yverdon-les-Bains est initiée, avec une perspective d'adoption début 2014, ce qui permettra espérons-le que les projets soient conformes aux normes avant d'être mis à l'enquête.



Bar à vélo

Cet atelier a pour but de vous accompagner dans les diverses réparations relatives à votre vélo. Un mécanicien expérimenté vous encadre pour vous aider à toutes sortes d'ajustements: régler les freins, les vitesses, changer les gaines, apprendre à changer un pneu, mettre correctement une chambre à air, vérifier la direction ou encore le jeu dans le pédalier etc....

Les participants viennent avec leur vélo et les pièces qu'ils veulent changer (en cas de doute, le mécanicien peut conseiller sur place pour l'achat du matériel). Les outils nécessaires à la réparation sont à disposition.

Les bars à vélo sont ouverts à tous, membre ou non, et prennent place dans l'atelier Caritas, place de la gare (entrée à gauche de celle de la Poste). Chapeau à la sortie.

Prochaines dates: **samedi 7 septembre** puis tous les **premiers samedis du mois**

Brèves & Agenda

Rapport de consultation sur le Programme d'AggloY 2012

Le comité de pilotage d'AggloY a publié le 2 mai un rapport sur la consultation sur le Programme d'Agglomération 2012. Les contributions de Pro Vélo sont bien prises en compte.

La traversée des Tuileries en bonne voie

En date du 2 mai le Conseil Communal de Grandson a adopté un crédit pour l'étude d'avant-projet pour le réaménagement de la traversée des Tuileries, qui se déroulera jusqu'en décembre 2013. Une piste cyclable bidirectionnelle en site propre de Grandson jusqu'à la Brinaz devrait donc voir le jour à l'horizon 2015-2016. Nous avons fait plusieurs commentaires, insistant sur la continuité jusqu'à la gare d'Yverdon-les-Bains, l'accès au centre des Tuileries, la jonction vers la piste cyclable devant la gare de Grandson, et l'accès de/vers le Repuis.

Un meilleur accès au centre historique en vue

A l'automne le Conseil Communal d'Yverdon-les-Bains se prononcera sur un réaménagement de l'accès au centre historique et des rues des Jordils et Valentin. Si ce projet est adopté cela signifiera la concrétisation de plusieurs demandes de feu la commission Deux-Roues :

- L'accès aux vélos dans toutes les rues du centre avec bien sûr priorité aux piétons
- Un contre-sens cyclable sur le trottoir, élargi, rue des Jordils
- Une zone 30 dans plusieurs rues (Valentin, Roger-de-Guimps)

Une meilleure visibilité rue des Remparts

Il faut remercier l'automobiliste qui est allé s'emplanter dans le panneau d'affichage promenade Auguste-Fallet. Grâce à lui, une recommandation ancienne de la Commission Deux-Roues – la suppression de ce panneau pour améliorer la visibilité, se trouve accélérée ! Espérons quand même qu'il s'est bien remis de ses émotions.



Voir et être vu

Une action de sensibilisation à la visibilité en vélo et à la lumière, en particulier envers les jeunes, aura lieu **le samedi 28 septembre 2013 de 9h à 15h** dans différents lieux du Nord-Vaudois.

Yverdon-les-Bains : Promenade Auguste Fallet

Grandson : Garage Cycles Roth, Route de Lausanne 29, Les Tuileries-Grandson

Rue pour tous

Pro Vélo Yverdon participera à cette manifestation. Vous pourrez effectuer des tours d'essai de « Shuttlebike », vélo sur bouées. Venez essayer le **dimanche 22 septembre 2013 !**



Assemblée Générale

Notez bien la date et l'heure de l'Assemblée Générale : **jeudi 14 novembre 2013 à 19h30**. Des informations détaillées parviendront avec la convocation à l'AG.

Carte des itinéraires cyclables

Nous avons commenté cette carte qui devrait bientôt être disponible pour planifier vos déplacements à vélo à Yverdon-les-Bains et environs.

Cours Moniteur N° 1 le samedi 5 octobre 2013

Pour une fois, un cours de moniteur est organisé à **Yverdon** par Pro Vélo Suisse. Il permet à ceux qui le suivent de donner les cours de conduite pour enfants, que nous organisons 2 fois par année. Au printemps prochain le besoin de formateur sera important. Et nous avons la chance que ces cours, pour une fois, soient près de chez nous. Alors si vous êtes intéressés, merci de nous contacter par mail.



Faire connaître et faire adhérer à Pro Vélo Yverdon

Pro Vélo Yverdon a été fondée en 2005 et compte aujourd'hui 140 membres dont de nombreuses familles. Pour continuer toutes ces actions et être représentative de tous les cyclistes de l'agglomération, de nouveaux membres sont les bienvenus. Faites connaître Pro Vélo autour de vous ! La cotisation individuelle est de 30 francs et famille de 40 francs.



La cotisation vous permet de

- Recevoir 4 fois par an le Journal Pro Vélo Info
- Cotiser indirectement à l'association faîtière "Pro Velo Suisse" pour financer des campagnes comme "Bike to Work", "Bike to School", Programme d'agglomération, enquête ville cyclable, etc.
- Peser au niveau local pour plus et mieux d'infrastructures vélos, pour des trajets sûrs, rapides et confortables de bout en bout
- Veiller que les nouvelles constructions aient suffisamment de places dédiées au vélo.
- Soutenir les cours de conduite cycliste pour les enfants
- Soutenir l'atelier réparation de vélo Bar à vélo
- Permettre l'organisation de la bourse aux vélos
- Recevoir des informations sur l'actualité locale du vélo par e-mail ou de futures éditions de ce Bulletin d'Information

Des aides bénévoles pour toutes ces activités sont également toujours appréciables. Que ce soit pour un coup de main à la bourse aux vélos ou un engagement plus long, n'hésitez à proposer votre aide.

Pour nous transmettre une adhésion, écrivez-nous aux adresses ci-dessous ou remplissez le formulaire en ligne sur le site Internet.

Contact

Pro Vélo Yverdon
Case postale 1112
1401 Yverdon-les-Bains

Informations générales : info@pro-velo-yverdon.ch
Commission Urbanisme : urbanisme@pro-velo-yverdon.ch
Site Internet : <http://pro-velo-yverdon.ch/>